REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-303 DU 21 AOUT 2003
Portant nomination à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin de Monsieur Alain LE CAVORZIN, Assistant Technique Français

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;

VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;

VU le Décret N° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

VU l'Extrait du Relevé N° 30/SGG/Rel des Décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 23 Juillet 2003 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Est nommé à titre exceptionnel civil et étranger au grade de chevalier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du Mardi 12 Août 2003, Monsieur Alain LE CAVORZIN, Assistant Technique Français en fin de mission à la Maison des Collectivités Locales.

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 août 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 - HAAC 2 – CES 2 - HCJ 2 - MINISTERES 21 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 –UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.